



## **POURQUOI LA GREVE MERCREDI 11 FEVRIER A RADIO FRANCE ?**

Malgré les promesses de François Hollande de « sanctuariser le budget de la Culture et de la Communication », la tutelle n'a pas tenu ses engagements de financement et a rabaissé d'au moins 80 Millions d'Euros les ressources de Radio France, négociées dans le cadre du COM 2010-2014.

Pour 2015, le Président Directeur Général présente un budget officiellement en déficit de plus de 20 Millions d'Euros, déficit creusé par le coût d'une réhabilitation qui n'a plus rien à voir avec la mise en sécurité du bâtiment. L'objectif affiché étant une utilisation des espaces pour des manifestations au détriment des activités radio et des missions de service public : défilés de mode, conférences à des prix exorbitants, locations à des entreprises du CAC 40 pour des fêtes privées...

Utilisant le prétexte d'un déficit largement médiatisé, la Direction décide de frapper les esprits en mettant à mal l'organisation du travail à Radio France et en menaçant la production et les emplois.

De nombreux secteurs de Radio France sont déjà menacés ou attaqués :

- Tentatives d'externalisation et réduction des effectifs
- Verticalisation des chaînes et suppression de directions entières
- Etranglement du réseau Bleu par le manque de moyens
- Menaces sur les formations musicales, FIP, Sophia, France Musique...

### **Les salarié(e)s de Radio France en colère seront en grève le Mercredi 11 Février 2015 de 00H00 à 24H00 pour :**

- Un budget à la hauteur des missions d'une radio de service public.
- Le maintien et le développement de la production, des antennes et des emplois.
- L'abandon des restructurations et des externalisations des directions et des services.
- L'abandon des projets de remise en cause des métiers qui font la spécificité de la radio, et de toutes les missions ne relevant pas du service public.

Cette journée de grève sera la démonstration de la mobilisation des salarié(e)s qui s'amplifiera jusqu'à ce que la pérennisation de nos métiers, de nos missions et des moyens qui leur sont nécessaires, soit assurée.

Ce n'est pas aux salarié(e)s de payer les frais de l'austérité imposée par la tutelle et appliquée avec zèle par la direction de Radio France.

Les salariés n'ont pas à subir les choix idéologiques et irresponsables de la Direction de Radio France qui mettent en danger le Service Public de la Radio et ses missions.

Paris, le 10 Février 2015